

AFFAIRES URBAINES

LA QUESTION D'UN DÉPARTEMENT DISTINCT—
L'OPINION DES PROVINCES

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, étant donné l'importance de ma question et sa portée sur le plan constitutionnel, je vais la formuler en anglais, car le ministre chargé de l'habitation pourrait ne pas comprendre mon français. Le ministre a-t-il l'intention d'établir un département des Affaires urbaines sans le consentement des provinces?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, la question a fait l'objet de consultations avec toutes les provinces; je répète, toutes les provinces. Au cours des entretiens sur la formation d'un département d'État pour les affaires urbaines de l'habitation, nous avons constaté que personne n'a eu l'air de s'y opposer.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il a discuté de cette question avec le Québec et si cette province lui a exprimé son opposition à la création de ce département

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, la province nous a fait connaître son opinion. Je pense qu'on a admis le caractère délicat de la situation à cause, notamment, du genre d'institution comme le département d'État aux affaires urbaines et au logement dont nous envisageons la création et dont je parlerai plus en détail lorsque le bill sur l'organisation du gouvernement reviendra ici.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question dans la même veine au ministre.

Peut-il dire si le Québec a répondu par l'affirmative, et combien de provinces ont répondu favorablement à ce projet de mise sur pied d'un ministère?

[Traduction]

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, je pensais avoir dit qu'aucune province n'avait répondu par la négative.

* * *

L'INDUSTRIE

LA JAMES MANUFACTURING COMPANY—MESURES EN
VUE D'EMPÊCHER LA FERMETURE

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, je désire poser une question à son secrétaire parlementaire.

Pourrait-il dire si des mesures ont été ou seront prises dans le but de prévenir la fermeture de l'usine de chemises de Saint-Denis-sur-Richelieu, la *James Manufacturing Company* qui est acculée à la fermeture de ses portes, à cause du grand nombre d'importations de chemises sur le marché canadien?

[Traduction]

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Comme le député le sait, nous avons rencontré certaines difficultés avec plusieurs fabriques canadiennes de chemises. Le ministère de l'Industrie et du Commerce poursuit la discussion et l'examen de chaque cas qui, au besoin, sont renvoyés à la Commission du textile et du vêtement en vue d'un examen plus détaillé.

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, ma question était directe et ne nécessitait pas une réponse aussi longue. Je désire simplement savoir si des mesures précises ont été prises ou le seront dans ce cas spécial afin d'éviter la fermeture à bref délai de cette usine.

M. Howard (Okanagan-Boundary): Monsieur l'Orateur, aux termes des règlements et du texte législatif, nous prenons les mesures qui s'imposent dans l'ensemble de l'industrie et non pas pour une usine en particulier. C'est pourquoi les palliatifs doivent être appliqués globalement.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question non litigieuse à signaler au premier ministre suppléant.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Prenez garde.

M. Mather: Le gouvernement songe-t-il actuellement à vendre aux États-Unis une ressource canadienne de base et renouvelable, de la neige?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LES MINÉRAUX DU YUKON

ADMINISTRATION, ACQUISITION ET ENREGISTREMENT
DE CLAIMS, ETC.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) propose: Que le bill C-187, Loi concernant les minéraux du territoire du Yukon, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

Monsieur l'Orateur, puis-je vous signaler qu'il est une heure.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.